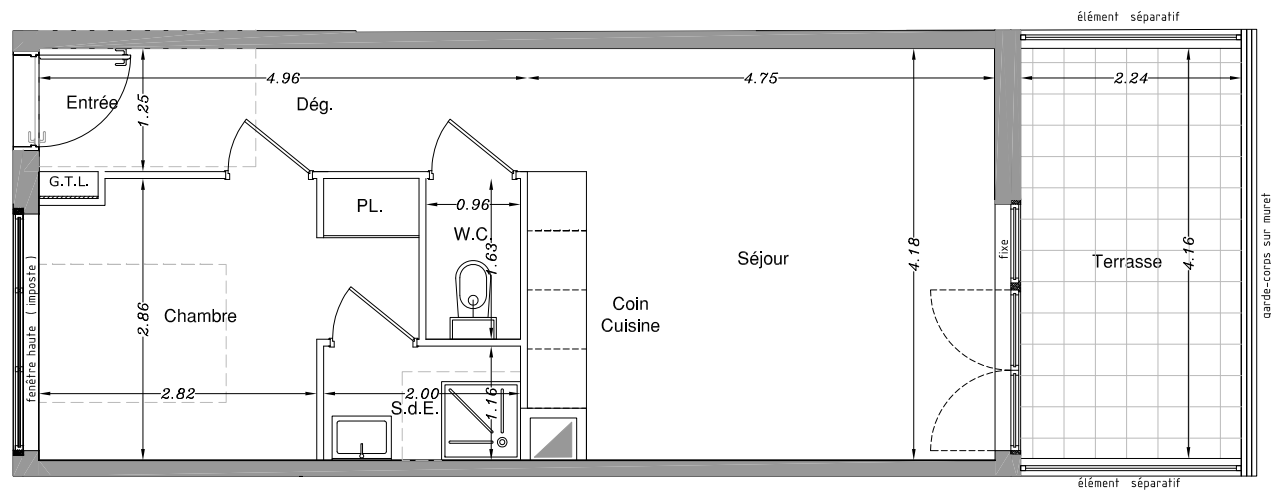


206



Appart. N° 206 - TMA

2<sup>ème</sup> Étage - 2 P

TABLEAU DES SURFACES

Entrée + Dégagement	=	6.20 m <sup>2</sup>
Séjour + Coin Cuisine	=	19.55 m <sup>2</sup>
Chambre + PL.	=	9.65 m <sup>2</sup>
Salle d' Eau	=	2.30 m <sup>2</sup>
W.C.	=	1.65 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Habitables</b>	<b>=</b>	<b>39.35 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	=	9.30 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Utiles</b>	<b>=</b>	<b>48.65 m<sup>2</sup></b>

NOTA : - La disposition des équipements et ameublements est donnée à titre indicatif. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre ou de choix de mise en oeuvre technique ou administratifs.  
 - Les surfaces indiquées sont approximatives. Les rebordées scillets, faux-plafond, canalisations et radiateurs ne sont pas toujours représentés sur ce plan.  
 - Les surfaces des différentes pièces intègrent les placards.  
 - L'emplacement de l'évier de cuisine devra être maintenu comme sur ce plan.  
 - La tolérance de cotation est de 5% ou 0.05m.  
 - Gains assujetties à variation. Les plantations sont présentées à titre décoratif et à maturité.  
 - Les teintes définitives des façades seront choisies par l'architecte.  
 - Document non contractuel.  
 - Les Haies sont à la charge des acquéreurs

Faux - plafond

14 Juin 2019

